



AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°19/104
Grand Port Maritime du Havre

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située au Nord du Tonkin - chaussée Pondichéry sur la commune du Havre, dont la référence Haropa Solutions est le n° 5198 et en vue de l'implantation d'une activité de transport routier de fret de proximité.

A l'issue de la procédure de publicité, la Société MONSIEUR JEAN SOLLOY, rue des Fontaines – 76550 HAUTOT -SUR-MER, SIREN n° 342 259 330, est la seule à avoir présenté un projet d'implantation.

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre et la Société MONSIEUR JEAN SOLLOY ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n° 19-116 portant sur la dépendance susvisée le 11/06/2020.

Description de la dépendance : Parcelle de terre-plein d'une superficie d'environ 400 m².
Durée de la convention : 3 ans à compter du 01/07/2019.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@havre-port.fr

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.